

le jeudi 16 février 2012

- **Négociation**

En plus du travail de réécriture de la convention collective qui s'est régulièrement poursuivi, les rencontres de négociation des 1^{er} et 10 février ont permis de soulever certains problèmes graves et urgents touchant aux conditions de travail de nos membres.

Nous avons communiqué aux représentants de l'Employeur nos constats relativement aux difficultés d'application et aux conséquences fâcheuses de l'implantation du système de gestion des ressources humaines MSIGRH¹ *PeopleSoft RH*, notamment en ce qui a trait aux retards de la paie, à la disponibilité des informations nécessaires pour le Comité de relations de travail, à l'ajustement des rubriques du contrat conformément aux articles de la convention et au fait accompli du report *sine die* de l'inscription annuelle des chargés de cours. Bien entendu, ces dossiers ne sont pas clos.

La question de la qualité de l'enseignement dans le contexte de la formation à distance a aussi été soulevée de manière très concrète lorsque nous avons évoqué les anomalies apparentes des cours présentés comme « hybrides » que la Direction générale de la formation continue (DGFC) est en train de mettre en place. Plusieurs préoccupations à ce sujet ont été exprimées par nos membres de cette unité, concernant les effets de ces cours qui risquent d'affecter la rémunération, le pointage, le fractionnement de la tâche, les relations avec la « clientèle » et la valeur même de l'enseignement. De prochaines rencontres permettront d'étoffer l'analyse de cette situation et de prendre les mesures pour la résoudre.

- **Comité des relations du travail**

L'implantation de *PeopleSoft RH* continue de montrer son vrai visage. Vous savez que les inscriptions ne pourront avoir lieu aux dates conventionnées. Nous n'en savons pas plus pour le moment, mais nous vous en aviserons dès que ce sera possible.

Nous vous avisons également que le « Système » ne permet pas de vous faire un seul paiement rétroactif si l'Université vous doit quelque chose. Il ne permet pas non plus de faire une entente de remboursement si vous devez une somme. Tout est prévu pour que toutes les sommes soient étalées sur la durée du contrat, ce qui contrevient à notre convention (articles 22.14 et 22.17). Vous ne recevrez ainsi aucun avis de remboursement, le système allant se servir à même votre paie.

¹ Modernisation des Systèmes d'Information et de Gestion des Ressources Humaines

Le syndicat n'est pas plus informé de ces situations que vous. Nous les découvrons au fur et à mesure. Vous avez le droit de contester cette manière de faire. Contactez-nous pour cela.

- **Intersyndicale**

Les diverses formes d'évaluation sont partout et prennent toutes sortes de formes. Certains politiciens semblent même vouloir en faire un cheval de bataille... On veut tout évaluer pour en préserver ou en améliorer la qualité. Toutefois, cette « folie évaluation »² n'est ni neutre ni bénigne, particulièrement lorsqu'elle s'attaque à l'enseignement et aux enseignants. Qui évalue quoi, selon quelle méthode et dans quel but ? Comme le mentionne Alain Abelhauser,

Le principal danger de l'évaluation est qu'elle prétend protéger les usagers puisqu'elle est censée rendre des comptes à la société. Dans les faits, elle détourne les évalués de leur mission et elle a un coût énorme pour la société. Sa logique est terrible : « Elle opère comme une gigantesque machine à détourner tout un chacun de sa fonction, à dissuader tout un chacun d'exercer son métier. Il pousse l'évalué à n'avoir d'action que susceptible d'être évaluée à l'aune prévue, il exige de lui qu'il fasse du chiffre et que cela, il détourne les chercheurs de leurs recherches, les soignants de leurs soins, les enseignants de leur enseignement. L'évaluation vide le cœur des métiers de sa substance même. »³

En décembre 2011, à la suite d'une demande d'avis de la ministre Beauchamp, la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ) a présenté au Conseil supérieur de l'éducation du Québec, un document « concernant la mise en place au Québec d'un système d'assurance qualité ». Vous trouverez cet avis en cliquant [ICI](#).

- **Trésorerie**

Régime complémentaire de retraite de l'Université Laval (RCRUL)

Notre régime de retraite a, en 2011, fait un rendement de 3,06 %. Nous étions, en moyenne, 328 chargées et chargés de cours à cotiser. Vous pouvez cotiser dès que le Bureau de la retraite, qui gère le RCRUL, vous avise que vous avez atteint les critères d'admissibilité et que vous répondez positivement à l'offre que ce Bureau vous fait. Les critères sont décrits [ICI](#). Vos cotisations sont effectives à la paie suivant la réception du formulaire.

- **Vie syndicale**

Tournée d'information du SCCCUL

La Saint-Valentin a été soulignée de façon amicale par les chargés de cours grâce à un kiosque d'information syndicale le mardi 14 février à la cafétéria du pavillon Charles-De Koninck. Du café équitable et des chocolats ont été

² ABELHAUSER, Alain et coll. (2011), *La folie évaluation : les nouvelles fabriques de la servitude*, Éditions Mille et une nuits.

³ *Ibid.*

distribués aux étudiants, aux chargés de cours et aux membres du personnel présents. Voir [ICI](#).

Dans le cadre de cette même tournée d'information syndicale sur le campus, le SCCCUL tiendra un kiosque d'information le mardi 21 février de 11 h à 13 h à la cafétéria du pavillon Pouliot. Les chargés de cours y feront la distribution de café équitable.

Un geste d'empathie envers les personnes derrière People Soft-RH

Sachant combien des gens travaillent fort pour mettre en place et faire fonctionner le système de gestion *PeopleSoft RH*, le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL) a cru bon d'aller leur livrer un petit cadeau à l'occasion de la Saint-Valentin. Il faut, en effet, savoir distinguer entre un logiciel qui a des ratés et les individus qui y travaillent. Ainsi, la vice-présidente aux relations du travail, Mireille Boisvert, le vice-président à la vie syndicale, Robert Grace et la secrétaire générale, Louise Néron, ont remis une carte et deux boîtes de chocolat à Madame Louise Parent et à ses collègues le 14 février dernier. Voir [ICI](#).

- **Conférence : « Révoltes et contre-révoltes dans les pays arabes »**

Le Syndicat vous invite à une conférence publique qui sera donnée par :

Monsieur Rachad Antonius

professeur de sociologie à l'UQAM et spécialiste du Proche-Orient

à l'atrium Jean-Guy Paquet du Pavillon Alphonse-Desjardins

le **mardi 28 février 2012 de 11 h 30 à 13 h 30.**

L'Équipe du SCCCUL



[Rejoignez le SCCCUL sur Facebook !](#)